

MAIRIE DE
L A R G E A S S E

DEUX - SEVRES

Tel 05.49.72.02.10

communelargeasse@orange.fr

EXTRAIT DU REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*L'an deux mille quinze,
Le jeudi 25 juin à 20 H 30,*

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE
Dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire,
A la Mairie, sous la Présidence de M. GROLLEAU Jean-Jacques, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 18/06/2015

Présents : MM. GROLLEAU, MOTARD, MICHONNEAU, Mme BODIN,
MM. DAVID, JARRY D. et JARRY O., Mmes GILLES, SAUVETRE, M. ROUILLIER.

Absents : MM. BONNET, HILKER, BAUDOUIN et Mme FAZILLEAUD.

M. le Maire indique au conseil que M. Pierre BREMAUD actuellement domiciliée à Nueil Les Aubiers, 32 rue St Charles, souhaite louer l'appartement n°7 de la résidence Bellevue, 1 rue des Tilleuls.

Le conseil municipal, après avoir entendu le Maire :

- accepte de louer le logement T2 mentionné ci-dessus, à M. Pierre BREMAUD, à compter du 1er juillet 2015, le bail se terminant le 30 juin 2018. Le prix du loyer, payable mensuellement et d'avance, est fixé à 350€, auquel s'ajoutent des charges pour 65 € / mois. Il sera révisable chaque année au 1er janvier.
- autorise le maire à signer le bail de location avec M. Pierre BREMAUD, sur les bases énoncées ci-dessus.

Pour Copie conforme,
En mairie, le 30 juin 2015

Le Maire,

Jean-Jacques GROLLEAU



Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 10

Votants : 10

Objet :
Logement communal
Résidence Bellevue

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou Sous-Préfecture
Le :

Transmis et rendu
exécutoire à la Sous-
Préfecture le

Publié ou Notifié
Le

REÇU EN PREFECTURE

Le 02/07/2015

Application agréée e-legalite.com

070-217901470-20150625-2015_CN2500_1-DE